

L'écho de Tréminis

N° 49 août 2020

La nouvelle équipe municipale remercie les électeurs et vous invite à une rencontre amicale vendredi 28 août à 18h à la mairie.



Sommaire :

p.2 Edito de la maire, Vie communale

p.3 Conseil municipal : Commissions /Délégués ...

p.4 Informations communales

p.5 La CCT, trésorerie, CAF

p.6 Evénements du mois d'août, agenda

p.7 L'équipe municipale, passage de relais à l' Agence postale

p.8 Dernières nouvelles de l'école et le mariage de Maëlle et Nicolas

p. 9 Montage du chapiteau du cirque

p.10 . Reprises du yoga et du cinéma

p.11 Nos associations

p. 12 Travaux de voirie

p. 13 Informations « Nature »

p.14 Le courrier des lecteurs

p.15 Informations pratiques

p.16 L'actualité en images

Mairie de Tréminis --- L'Église — 38710 TREMINIS — Tel/ fax : 04 76 34 73 39 —

Courriel : mairietreminis@orange.fr / site : treminis.fr

Édité et imprimé par la Mairie de Tréminis — Tiré à 180 exemplaires — Gratuit

Directrice de la Publication: Mme Anne-Marie FITOUSSI —

Directeur de la Rédaction : M Frédéric MELMOUX





Edito de la maire

Dans ce premier édito, je tenais tout d'abord, au nom de la nouvelle équipe municipale, à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales. C'est avec beaucoup d'honneur et d'humilité que je prends cette fonction de maire de Tréminis que j'assumerai, entourée de mon équipe, avec responsabilité et détermination. C'est avec une grande joie que j'ai reçu cette belle mission de la part des habitants qui ont fait confiance à une femme, première femme maire de Tréminis ! Un grand merci aux électeurs. Ce mandat de 6 ans est très important. Mon souhait : faire de Tréminis un village où il fait bon vivre, où chacun se sent bien et est écouté avec bienveillance, un village ouvert vers l'extérieur et le monde, prêt à s'emparer des nouvelles technologies mais en gardant son authenticité.

Ces élections ont eu lieu dans un contexte très particulier, nous étions au tout début d'une pandémie sans précédent, qui a imposé un confinement anxigène à tous. La situation reste encore fragile. Nous nous sommes adaptés, au jour le jour, avec les informations officielles qui nous arrivaient, parfois contradictoires quelques jours après, et ce, afin d'appliquer au mieux les gestes barrières recommandés. Quoi de plus douloureux que d'être privé de liberté, de ne pouvoir rassembler ses proches pour une fête de famille, d'interdire les manifestations des associations qui assurent le lien social si important, mais ce n'est rien, par rapport à ceux qui ont perdu un proche sans en connaître la raison exacte, ni pouvoir les accompagner dignement. Je me réjouis que notre commune ait été jusque-là épargnée par la Covid-19, et nous devons tout faire pour qu'il en soit ainsi au cours de la période qui s'ouvre, et qui ne saurait en aucun cas marquer la fin de la vigilance. Je tiens à vous remercier pour le respect des règles sanitaires dont vous avez fait preuve durant ces longues semaines.

Mais je n'oublierai pas non plus dans mes remerciements, le personnel communal Sandrina Simoes, Mathieu Guiguet, Isabelle Derwiller ainsi que notre enseignante Carole Perrier qui ont assuré leur mission de maintien du service public envers la population de façon remarquable et courageuse pendant cette période difficile.

Enfin, j'aurais également une pensée pour les élus du Conseil Municipal précédent qui avaient choisi de se retirer de la vie municipale, et qui ont prolongé leurs missions à nos côtés pour gérer le quotidien, mais aussi pour les nouveaux élus, qui avec cette situation inédite, ne pouvaient prendre leurs fonctions.

C'est aujourd'hui chose faite, et dès à présent, nous nous engageons pour l'intérêt général de notre village afin que Tréminis garde son âme. Nous sommes tous impatients de retrouver une situation normale : Pour ce faire, restons prudents, mais surtout, restons optimistes. Les commissions municipales sont mises en place et nous ne manquerons pas de vous solliciter pour en faire partie, apportant ainsi vos compétences, idées et expériences.

Nous n'avons pas pu, pour raisons sanitaires, organiser les traditionnelles fêtes de l'été comme « la fête du village », le 13 juillet regroupant les familles, les vacanciers, « la foire à tout » ... Nous vous proposons quand même, grâce aux associations et à la commission animation, quelques rencontres festives pour ce mois d'août avec le fameux tournoi de la « boule de Ferrand », une après-midi jeux de société, une exposition d'aquarelles « Créations confinées » et les rendez-vous mensuels de l'Ecran Vagabond. Nous espérons vous rencontrer à ces moments-là.

Comme promis lors de la campagne électorale, nous vous invitons à nous retrouver pour une rencontre échanges amicaux, discussions et questions... autour d'un apéritif **le vendredi 28 août à 18h devant la mairie.**

Je vous souhaite un bon mois d'août à tous avec le plaisir de rencontres fructueuses !

Anne-Marie Fitoussi

Résultats des élections municipales du second tour dimanche 28 juin 2020

194 électeurs - 133 votants - 8 bulletins nuls ou blancs - 133 bulletins exprimés.

Sébastien Cappe 39/Agnès Vallon 7 / Nathalie Ré 0 /René Vial 79

René Vial est élu et sera le 11ème conseiller municipal. Pour rappel, au premier tour le 15 mars 2020, 10 conseillers avaient été élus.

Conseil d'installation du maire et des adjoints, vendredi 3 juillet à 20h

Frédéric Aubert, maire sortant a ouvert la séance vendredi 3 juillet à 20h dans la salle des fêtes.

Les 11 conseillers élus étant présents, les élections se sont déroulées conformément à la loi

Anne-Marie Fitoussi a été élue maire avec 8 voix et 3 bulletins blancs.

Frédéric Melmoux 1^{er} adjoint avec 8 voix et 3 bulletins blancs.

Isabelle Ganne-Fort 2^{ème} adjointe avec 10 voix et 1 bulletin blanc. René Vial avec 5 voix et 6 bulletins blancs.

Anne-Marie Fitoussi a lu la charte de l' élu local qui a été distribuée à tous les conseillers.

Après avoir remercié les électeurs, ainsi que les anciens membres du conseil municipal, le nouveau conseil a dit être satisfait d'être enfin en place après ces moments difficiles de confinement dus à la crise sanitaire, qui heureusement n'a compté aucun malade sur la commune. L'équipe très motivée est prête à agir.

Les nouveaux élus ne manqueront pas de vous solliciter pour investir la vie publique de Tréminis.

Nous avons choisi de conserver « l'écho de Tréminis » comme les années précédentes. Il est attendu et apprécié de nos lecteurs chaque trimestre ! Bonne lecture !

Vie communale

Délégués intercommunaux et syndicats

Commission externes et syndicats	Titulaire	Suppléant
CDC (communauté de communes)	Anne-Marie Fitoussi	1 ^{er} adjoint Frédéric Melmoux
FNCOFOR (fédération nationale des communes forestières)	Anne-Marie Fitoussi	Hervé Robin
SEDI (syndicat des Energies de l'Isère)	Hervé Robin	Alain Bailly
SYMBHI (syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère)	Anne-Marie Fitoussi	Gérôme Blanc
SERPATON (relais télévision)	Thierry Balazun	Isabelle Ganne-Fort
Représentant réunion CDC ordures ménagères	Thierry Balazun	René Vial

Composition de la Commission de Contrôle des listes électorales

Après délibération, le Conseil Municipal décide de reconduire les précédents membres de cette commission dans leur fonction

-Les conseillers désignés, qui ne peuvent être ni Maire, ni adjoint sont :
Thierry Balazun Titulaire et Hervé Robin Suppléant

- Les délégués du Préfet : Pierre Morin Titulaire et Michèle Laurent (Robin) Suppléante

-Les représentants du Tribunal de Grande Instance : Monique Barthalay (Gauthier) Titulaire et Patrick Ripoll Suppléant

Jeudi 9 juillet à 20h a eu lieu le conseil concernant les commissions municipales Les délégations consenties à la maire, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, ont été votées ainsi que les indemnités des adjoints. Puis a eu lieu la désignation des délégués intercommunaux et des représentants aux organismes extérieurs ainsi que les référents communaux, puis la création des commissions communales et désignation de ses membres, la composition de la Commission de Contrôle des listes électorales, la désignation du référent Sécurité Routière et du correspondant défense (voir tableaux)

Le montant des indemnités de fonction des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale, fixé aux taux suivants :
-1er adjoint : 9.9% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
-2e adjointe et 3ème adjoint : 5% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Commissions communales

Accueil/animation/Associations	Maire	Véronique Wannecque Alain Bailly	Jeanine Charpentier
Tourisme/ sentiers	Maire	Frédéric Melmoux	Hervé Robin Alain Bailly
Affaires scolaires	Maire	Jeanine Charpentier	
Urbanisme	Maire	Alain Bailly Isabelle Ganne-Fort	Hervé Robin René Vial
Forêt/agriculture/alpage	Maire	Isabelle Ganne-Fort	Gérôme Blanc
Eaux et assainissement : études et travaux	Maire	Marc Lemoine Thierry Balazun	Frédéric Melmoux René Vial
Appel d'offres	Maire et trésorière De Mens	Alain Bailly Marc Lemoine Gérôme Blanc	Hervé Robin Thierry Balazun René Vial
Communication	Maire	Frédéric Melmoux	Jeanine Charpentier
Finances	Maire	Marc Lemoine Frédéric Melmoux	Isabelle Ganne-Fort Véronique Wannecque René Vial
Action sociale intergénérationnelle	Maire	Véronique Wannecque	Isabelle Ganne-Fort
Fleurissement, embellissement décoration du village	Maire	Jeanine Charpentier	
Travaux sur les réseaux de voirie	Maire	Hervé Robin Thierry Balazun	Frédéric Melmoux René Vial
Travaux sur réseaux secs (Tel, éclairage public, électricité)	Maire	Hervé Robin Frédéric Melmoux	Alain Bailly
Autres réseaux (cours d'eau)	Maire	Gérôme Blanc	
Travaux sur bâtiments communaux	Maire	Isabelle Ganne-Fort Hervé Robin	Marc Lemoine Alain Bailly

Informations communales

Désignation des référents

Défense Nationale	Frédéric Melmoux
Défense Incendie	Frédéric Melmoux
Problèmes réseaux eaux Problèmes réseaux assainissement	1° Frédéric Melmoux 2° Thierry Balazun 3° Marc Lemoine 4° Hervé Robin 5° Alain Bailly 6° René Vial
Référent site Internet	Anne-Marie Fitoussi
Référent Très Haut Débit	Frédéric Melmoux
Référents agent services techniques	Anne-Marie Fitoussi (administratif) Gérôme Blanc et Alain Bailly (terrain)
Référent autres agents communaux	Anne-Marie Fitoussi
Référent sécurité routière	Jeanine Charpentier

Ministère chargé de la santé - Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

L'eau des différents captages est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Vous pouvez retrouver les résultats qualité de l'eau en cliquant sur le lien :

<https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/rechercherResultatQualite.do>



Nouveau règlement de la décharge communale :

Elle est réservée aux déchets végétaux et gravats/bois. Une permanence effectuée par les élus, a lieu depuis samedi 18 juillet sur place de 10h30 à 12h. (un samedi sur 2). Pour éviter une attente et une ouverture sans usagers, merci de vous inscrire par téléphone en mairie avant le jeudi précédant la permanence ou au plus tard samedi avant 10h30. (permanences d'été : 18 juillet, 1er août, 22 août, 5 septembre, 19 septembre)

Données personnelles et diffusion des informations communales : liste de diffusion



Pour être plus proche de vous, la mairie vous envoie régulièrement

des informations/alertes par messagerie électronique. Ce dispositif permet d'être plus réactif pour communiquer des informations urgentes ou utiles à la population (coupures d'eau, d'électricité, travaux de voirie, alerte météorologique, cambriolages, festivités, réunions publiques, ...) En application du nouveau Règlement Général de la Protection des Données, nous continuons à compléter notre base de données, (loi RGPD du 20 juin 2018). Si vous souhaitez être destinataire de nos informations « INFO MAIRIE », nous vous demandons de nous retourner le coupon ci-dessous ou en allant le chercher en mairie. [Accord liste de diffusion](#)

Seules les personnes ayant répondu, recevront les informations communales par messagerie. Si vous l'avez déjà fait, vous êtes dans la liste, il est inutile de remplir à nouveau le coupon.



Vendredi 5 juin, opération fleurissement réussie du village

Malgré un temps pluvieux et frais, doudounes obligent, 8 bénévoles de Tréminis, enthousiastes et motivés ont répondu présents à la traditionnelle « opération fleurissement » d'été. Ils ont bravement surmonté le froid et la pluie pour venir garnir les jardinières ! La bonne humeur était au rendez-vous et c'est avec énergie que les bacs furent remplis rapidement et artistiquement, heureusement à l'abri dans le sous-sol de la mairie, puis déposés aux quatre coins des hameaux, donnant envie au soleil de se montrer, ce qu'il a fait dans l'après-midi ! Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la plantation et qui arrosent quotidiennement les jardinières dans chaque hameau !



Des ateliers décoration du village seront proposés à l'automne : création de petits bonshommes en pots de fleurs (en terre). Si vous en avez dans un coin du garage dont vous n'avez plus d'utilité, merci de les déposer en mairie !



Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé :

Du samedi 15 au jeudi 23 août

État civil



Tous nos vœux de bonheur à Maëlle Rullière et Nicolas Martin qui se sont mariés à Tréminis samedi 11 juillet



Bienvenue

À Charlotte Lefort et ses enfants Tiam, Nola et Malo à Château Méa
À Amélie Sulak, Jean-Baptiste Dinand et leurs enfants Zéphir et Ysée à Château Bas

La Communauté de Communes, trésorerie, CAF

Trièves
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Informations Communauté de Communes du Trièves



Arbre en travers, panneau cassé, conflit d'usage sur PDIPR ? SURICATE !

Arbre en travers, panneau cassé, conflit d'usage... vous constatez un problème sur les sentiers de randonnée PDIPR et vous souhaitez le signaler ? Utilisez [SURICATE](#) ! Mis en place par le pôle ressources national sports de nature, cet outil permet de signaler rapidement et efficacement aux autorités compétentes. L'application gratuite permet en quelques secondes de donner un signalement précis : géolocalisation, photo, commentaire.

Site Internet

<https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Play store

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.suricate&hl=fr>

App Store <https://apps.apple.com/fr/app/suricate-sports-de-nature/id1077352900>



Que faire de vos déchets ?

Du nouveau pour le broyage des branches

Le service de broyage de branches a redémarré!!! La Communauté de Communes organise une prestation de broyage de branches à domicile. Cette prestation est payante à hauteur de 10 € par intervention avec un maximum de 10 m³ par intervention. Au-delà des 10 m³, le paiement se fera par tranche de 10 € par 10 m³. Vous pouvez en bénéficier en complétant et signant la convention téléchargeable ci-dessous. Rappel : le brûlage des branches est réglementé par arrêté Préfectoral.

[Convention de broyage 2020](#)



Suppression des espèces au guichet de la Trésorerie pour les particuliers

L'article 201 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances

pour 2019 a autorisé l'État à confier à un ou plusieurs prestataires externes les opérations d'encaissement et décaissement en numéraire jusqu'alors réalisées par les comptables publics. **Le réseau des buralistes en partenariat avec la Française des jeux (FDJ) a été choisi en respectant les règles de la commande publique dans le cadre d'une mise en concurrence.** Après une phase de préfiguration avec 19 départements se déclinant en deux vagues (24 février et 19 mai 2020), ce **nouveau dispositif appelé « paiement de proximité »**, sera généralisé à tous les autres départements (dont l'Isère) **courant août 2020**. La liste des buralistes partenaires, consultable sur la page www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite, fera l'objet d'une mise à jour régulière. À ce jour, seuls les buralistes des départements préfigureurs sont consultables. **Cette suppression progressive des espèces dans le réseau de la DGFIP aura tout d'abord un impact sur les factures des collectivités locales ou des établissements publics de santé (EPS) puisque le paiement de proximité mis en place courant août nécessitera l'apposition d'un Datamatrix sur celles-ci. Des évolutions à horizon plus lointain concerneront les approvisionnements et dégagements des institutionnels et régies et le paiement des secours. (à priori dans le courant du 1er semestre 2021 pour les régies)**



La CAF soutient les projets jeunes - Appel à projets jeunes : délai rallongé

La Caf de l'Isère propose de poursuivre l'appel à projet jeunes cet été, afin d'accompa-

gner les initiatives et l'engagement citoyen des jeunes Isérois et permettre à un maximum d'entre eux de pouvoir bénéficier des aides aux projets des adolescents, versées dans le cadre de l'axe 3 du fonds "publics et territoires". Suite à la crise sanitaire COVID-19, la période d'été pourrait être propice à l'émergence de nouvelles initiatives des 12-25 ans. Par ailleurs, de nombreux projets n'ont pas pu avoir lieu du fait du contexte actuel (ex : séjours de vacances à l'étranger, festivals...).

De ce fait, l'appel à projet est relancé et permet de déposer une demande de subvention pour un projet porté par des jeunes jusqu'au 22 août 2020, délai de rigueur.

Vous accompagnez des jeunes entre 11 et 25 ans qui ont un projet ?

La Caf peut les soutenir !

Les jeunes, accompagnés de votre structure, doivent renseigner leurs projets sur le site internet [Wweeddoo](#), plateforme participative gratuite. En quelques étapes, ils deviennent les acteurs de leur projet collectif. Les dossiers devront être finalisés sous [Wweeddoo](#) au plus tard le 22 août 2020. À travers ce partenariat, l'objectif de la Caf est d'apporter une plus grande lisibilité et promotion de ces projets tout en favorisant l'engagement des jeunes. **Retrouvez les documents sur le site [caf.fr](#) > Partenaires locaux (38000) > Formulaires et documents en accès direct :**

- le guide d'accompagnement sur [Wweeddoo](#) pour vous aider à formaliser la demande
 - les conditions d'éligibilité et les modalités de l'appel à projet
 - le budget prévisionnel à renseigner
 - le compte de résultat et la fiche bilan à compléter une fois le projet réalisé.
- [Je télécharge le dossier](#)

Evénements du mois d'août



ont réussi à s'évader grâce aux conseils de Dany sur WhatsApp. Les cours ont repris à l'atelier tout tranquillement, avec masques et gestes barrières.

Et comme le dit l'aquarelliste : « Un lundi "présentiel" timide... Malgré une réticence à reprendre le contact, il y a eu beaucoup de lumière dans le choix des couleurs et "c'était bon" ! »

La boule de Ferrand vous propose un tournoi amical de pétanque en doublettes. Cette rencontre aura lieu **le samedi 8 août après-midi**. (Inscription 5€) Voir précisions p 11



La commission « Animation » de l'équipe municipale vous propose de la rejoindre, **mercredi 12 août à 17 heures** pour participer à des jeux de société, dans la bonne humeur, quel que soit votre âge !! Ces jeux, par beau temps pourraient avoir lieu dans la cour de l'école sinon repli dans la salle des fêtes. Cette après-midi pourrait être suivie dans l'année par d'autres veillées intergénérationnelles. (flyer joint)

La petite école d'aquarelle de Danièle Zanardi exposera dans la salle du conseil municipal du **22 au 31 août**.

Entrée libre de 15h à 19h (port du masque obligatoire)

Si le temps le permet, un vernissage aura lieu, avec un « pot d'accueil », sur la place de la mairie dimanche 23 août à 11h.

Avec « Créations confinées » vous verrez que malgré le confinement les aquarellistes ont poursuivi avec talent leur apprentissage et



<http://daniele-zanardi.com/dz19/>

Reconnaissez-vous ces moutons si bien croqués par Dany ?



Rencontre amicale élus/habitants vendredi 28 août autour d'un apéritif à 18h

Les candidats avaient promis des rencontres régulières avec les habitants pour échanger sur différents sujets, écouter, répondre à vos questions, etc...

Le confinement a retardé de 3 mois la prise de fonction du nouveau conseil. Mais nous souhaitons quand même vous rencontrer, habitants permanents mais aussi vacanciers ou résidents temporaires de façon conviviale et sympathique avant la fin des vacances.

Vous pourrez échanger, nous donner vos idées ou faire part de vos sentiments auprès des conseillers présents. Nous ne pourrions certainement pas répondre à tout mais ce moment d'échanges nous tient à cœur.

Vous pouvez déposer questions, idées... dans la boîte aux lettres de la mairie ou les envoyer par mail avant le 28 août.

Agenda du trimestre

Conseil municipal	Jeu 6 août 20h salle des fêtes
Tournoi pétanque « la boule de Ferrand »	Samedi 8 août terrain de Château Bas 14h
Après-midi « jeux de société »	Mercredi 12 août 17h cour de l'école
Ecran Vagabond du Trièves	Vendredi 14 août 18h « les parfums »
Ecran Vagabond du Trièves	Samedi 15 août 17h30 « Totalement noir » 20h30 « été 85 »
Exposition-vente d'aquarelles de la petite école de Tréminis de Danièle Zanardi	« Créations confinées » Vernissage dimanche 23 août 11h Du samedi 22 août au lundi 31 août Salle du conseil municipal
Rencontre amicale avec les habitants	Vendredi 28 août 18h
Rentrée des classes	Mardi 1er septembre

La nouvelle équipe municipale et passage de relais à l'Agence postale



Anne-Marie Fitoussi
Maire



Frédéric Melmoux
1er adjoint
« délégation affaires
touristiques, sentiers »



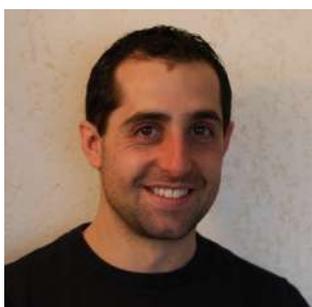
Isabelle Ganne-Fort
2ème adjointe
« délégation agriculture,
alpage, forêt »



René Vial
3ème adjoint
« délégation voirie :
suivi des travaux
sur le terrain »



Thierry Balazun



Gêrôme Blanc



Véronique Wannecque



Hervé Robin



Marc Lemoine



Alain Bailly



Jeanine Charpentier

A l'agence postale, Alexandra passe le relais à Estelle !

Alexandra Gaelazzi, quitte notre agence postale après 5 années marquées par un accueil chaleureux et compétent. Elle quitte aussi son poste de surveillance du temps de midi des écoliers qui s'étaient attachés à elle. Elle change de domaine puisqu'elle va travailler chez « Max'So », nouvelle sandwicherie localisée dans le même bâtiment que la future résidence pour personnes âgées à Mens.

C'est Estelle Serra-Muntaner qui va lui succéder et aura aussi la charge de la gestion de la pause méridienne à l'école. Elle a commencé sa formation vendredi 24 juillet et sera en poste début Août. Elle vous accueillera avec son joli sourire comme vous pouvez le voir sur la photo de passation des clés de l'Agence postale.

Nous souhaitons bonne chance à Alexandra dans sa nouvelle activité ainsi qu'à Estelle dans ses fonctions à l'agence postale et à l'école.



Remise des clés par Alexandra à Estelle, très souriantes toutes les deux.

Dernières nouvelles de l'école et le mariage de Maëlle et Nicolas

Les écoliers ont pu se retrouver en classe avec leur enseignante Carole pour les dernières semaines d'une année scolaire mouvementée. La situation sanitaire le permettant, ils ont pu reprendre les cours en classe et surtout avoir le plaisir de travailler et jouer ensemble !

Ils ont aussi pu observer de jeunes faucons qui nichaient sous le toit de la salle des fêtes.

La photo de classe traditionnelle n'ayant pu avoir lieu du fait du confinement a été prise la dernière semaine le 2 juillet, sur les rouleaux de foin, un avant-goût de vacances !

Nous leur souhaitons de bonnes vacances ainsi qu'à Carole.

En septembre, il y aura 15 élèves !

En grande Section : Léana, Léon, Luke et Tindéo

En CP : Lili et Zéphir

En CE1 : Chivani et Télió

En CE2 : Claudia, Corentin, Joseph, Liloumey et Tawa

Aucun élève en CM1,

En CM2 : Silmaé et Quetzal



Samedi 11 juillet mariage de Maëlle Rullière et Nicolas Martin.

Un mariage dans la pure tradition « Tréminisoune » avec de grands sapins décorant l'entrée de la mairie et des bottes de foin coupant la route de l'église que Nicolas a dû déplacer avec un engin forestier... Il paraît qu'il a bien réussi cette épreuve sympathique !

Une belle émotion pour tous !

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur !



Montage du chapiteau du cirque

Une bonne nouvelle pour le Gîte de la Margelière

Si le confinement a conduit l'école du cirque d' Eybens à annuler les activités de printemps, l'actualité de l'été reste quand même comme d'habitude les séjours « colos cirque » à Tréminis.



Les autorisations préfectorales ont permis de reprendre les stages de cirque pour la plus grande satisfaction de Sophie et Yann, les nouveaux propriétaires de la Margelière ainsi que pour les jeunes qui ont déjà effectué leur stage ou vont le faire dans l'été.

Malgré le contexte sanitaire et ses conséquences sur les activités, les jeunes et leurs familles ont fait confiance aux organisateurs : 4 séjours sont proposés dont 3 ont fait le plein ! Les gestes barrières et la distanciation sociale sont bien entendu respectés.

Voici les photos du montage du chapiteau :



Les bénévoles se sont activés à Tréminis les deux derniers week-ends : montage du chapiteau, pose du plancher, transport du matériel de cirque, rangement... Le chapiteau était fin prêt pour accueillir les enfants à partir du 5 juillet. Côté Jeunesse et sports ça avance : nous avons reçu l'agrément officiel de la DDCS (depuis mardi 30 juin) pour les deux premiers séjours. En raison de la situation sanitaire, le spectacle de fin de séjour du 10 juillet fut réservé aux familles. Nous serons attentifs à l'évolution des consignes pour les séjours suivants.



Un commentaire de stagiaires : « Le cirque, c'est génial ! Aujourd'hui nous avons pu tester plusieurs activités : Boule, Rouleau américain, Trapèze, Cerceau, Jonglage, Monocycle...Ce que nous avons préféré, c'est la boule ! »

Les spectateurs sont les parents ravis d'admirer les jeunes circassiens qui disent : « On l'a fait ce spectacle ! malgré la COVID, malgré l'orage. Rien ne nous arrête à Tréminis. »



Reprises du yoga et du cinéma

Reprise des cours très appréciée en « présentiel » pour les yogis de l'association Kailash Nath

À la suite des autorisations gouvernementales et avec l'accord de la municipalité, les élèves de Guillaume Chevrier ont pu se retrouver dans la salle des fêtes de Tréminis qui par ses dimensions permet la distanciation sociale nécessaire. Les gestes barrières sont appliqués avec gel hydroalcoolique à l'entrée. Chacun travaille sur son propre tapis. C'est donc avec un grand plaisir que le petit groupe de Tréminis et de Mens, qui ne doit pas dépasser 10 personnes, s'est retrouvé jeudi 11 juin sous la direction de Guillaume. Pendant le confinement il a donné ses cours en virtuel et les yogis se retrouvaient chaque jeudi derrière leurs écrans.



Aussi depuis cette reprise, les yogis apprécient de se revoir à nouveau et de reprendre le yoga normalement. Une totale communion s'installe dans la salle et chacun peut s'exprimer, échanger et prendre les postures, pratiquer les souffles que Guillaume propose. Pour cette fin d'année, l'accent est mis sur la taille, les épaules et la tête. Après avoir réveillé ces 3 zones, des positions à l'envers, chandelle, charrue... sont pratiquées avant la méditation attendue accentuant une bien-faisante détente, favorisant l'exploration du rêve et du sommeil sans rêve le tout

agrémenté de gestes et de supports de méditation. Le son cristallin du bol tibétain annonce le retour dans la réalité. Guillaume a continué ses cours ainsi jusqu'au jeudi 2 juillet. Pendant cet été, les yogis peuvent continuer à pratiquer grâce aux séances enregistrées sur YouTube.



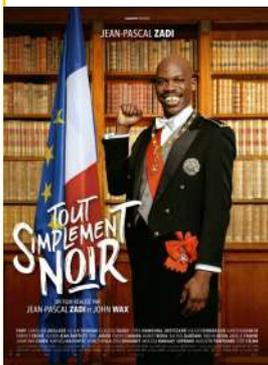
Reprise des séances de cinéma de l'Ecran Vagabond du Trièves

À la suite des décisions gouvernementales, les salles de cinéma ont pu réouvrir leur porte, à partir du 22 juin. Les bénévoles de l'EVT de Tréminis étaient heureux d'accueillir à nouveau le public au cinéma en juillet ! (masques obligatoires à l'entrée, gestes barrières à respecter, sens de circulation dans la salle...) Aussi à Tréminis, les séances de vendredi 17 et samedi 18 juillet ont permis aux cinéphiles de retrouver le plaisir du grand écran et d'apprécier le confort des nouveaux fauteuils !

Nous avons constaté que le coronavirus n'a pas altéré votre amour du cinéma "pour de vrai" et que les spectateurs ont eu plaisir à retrouver le chemin de notre salle obscure pour partager leurs émotions face à un grand écran... !

En août 3 séances vous sont proposées :

Vendredi 14 août à 18h « Les parfums » comédie française (1h40) réalisée par Grégory Magne, avec Emmanuelle Devos, Grégory Montel, Gustave Kervern. « Anne Walberg est une célébrité dans le monde du parfum. Elle crée des fragrances et vend son incroyable talent à des sociétés en tout genre. Elle vit en diva, égoïste, au tempérament bien trempé. Guillaume est son nouveau chauffeur et le seul qui n'a pas peur de lui tenir tête. Sans doute la raison pour laquelle elle ne le renvoie pas. »



Samedi 15 août à 17h30 « Tout simplement noir » comédie française (1h30) réalisée par Jean-Pascal Zadi, John Wax, avec Jean-Pascal Zadi, Fary, Caroline Anglade. « JP, un acteur raté de 40 ans, décide d'organiser la première grosse marche de contestation noire en France, mais ses rencontres, souvent burlesques, avec des personnalités influentes de la communauté et le soutien intéressé qu'il reçoit de Fary, le font osciller entre envie d'être sur le devant de la scène et véritable engagement militant... »

Samedi 15 août à 20h30 « Eté 85 » drame / comédie française (1h40) réalisé par François Ozon, avec Félix Lefebvre, Benjamin Voisin, Philippine Velge. Ce film fait partie de la Sélection Officielle Cannes 2020. « L'été de ses 16 ans, Alexis, lors d'une sortie en mer sur la côte normande, est sauvé héroïquement du naufrage par David, 18 ans. Alexis vient de rencontrer l'ami de ses rêves. Mais le rêve durera-t-il plus qu'un été ? L'été 85... »



Nos associations

PÉTANQUE



La Boule de Ferrand

Le lundi 13 juillet, l'association de la boule de Ferrand a constitué un nouveau bureau et relance ses animations.

Cet été, elle organise un tournoi de pétanque en doublettes.

Cette rencontre aura lieu **le samedi 8 août après-midi.**

Les inscriptions (5 euros par personne pour le tournoi) se feront sur place à partir de 14h et les rencontres débiteront à 15h.

Matches par poule puis tableau final.

Les doublettes peuvent venir déjà formées ou se constituer sur place. Primes aux participants ayant accédé au tableau final. Lot aux finalistes et aux gagnants.

Les membres de la boule de Ferrand sont :

Bernard Quénot, président

Thierry Cano, trésorier

Jean-Pierre Pupovac, secrétaire

Ainsi que Jean Léger, René Bonnet, Jacqueline Bonnet.

Toute personne qui aime la pétanque, qui souhaite participer aux animations, apporter des idées, est la bienvenue !

Bernard Quénot



Le Trémini's Club et la Covid 19

Eh bien voilà, l'été est là et nous n'osons toujours pas reprendre nos activités.

Nous préférons rester prudents.

Nous avons fait quelques rencontres amicales en extérieur car nous souhaitons nous retrouver entre amis : discussions animées sur les bancs du terrain de jeux à l'Eglise, balade au col de Mens, tour du rando-croquis en respectant la distanciation ...

la semaine dernière, nous nous sommes retrouvés, quelques-uns, sur le terrain de boules de Château Bas pour une partie de pétanque. Nous pensons en profiter encore pendant ces vacances. Une façon prudente de nous rencontrer à l'extérieur.

Les projets ne manquent pas mais nous devons être patients et respecter les consignes, surtout que les nouvelles ne sont pas forcément très rassurantes.

Alors peut être pourra-t-on reprendre les activités à la rentrée ???

En attendant nous souhaitons que tout le monde passe un bel été à Tréminis.

A très bientôt peut être.

Jacqueline Bonnet présidente du Trémini's club



Travaux de voirie



Tréminis

ROUTE FORESTIÈRE / Au lieu-dit de Mautira, dans la commune de Tréminis, la construction d'une route forestière permet aux agriculteurs et forestiers, depuis le mois de mars, d'exploiter leurs terres, jusque-là difficiles d'accès.

Une porte d'entrée vers la forêt



La route forestière du Rapidet (en rouge) dessert 110 propriétaires et 526 hectares, dont plus de 200 de forêt

https://www.terredauphinoise.fr/read_newsweek

Notre village à l'honneur dans le journal « Terre Dauphinoise » de jeudi 23 juillet avec un article concernant la nouvelle route forestière du Rapidet : « Au cœur de la forêt du Grand Ferrand, un chemin caillouteux se faufile entre les arbres et dégage l'accès aux champs et aux bois. La nouvelle route forestière du Rapidet dessert 526 ha de terres. Sa construction, terminée en mars, était très attendue parmi les propriétaires forestiers de la commune. Long de seulement 265 mètres, le passage permet d'accéder au massif forestier en grumier et camion remorque, et aux terres agricoles en tracteur et autres engins, en contournant le hameau.

La précédente route au centre du Serre, présentait une problématique majeure : le passage était trop étroit pour les machines. Les toits des maisons attenantes s'en sont retrouvés accidentés. De plus les canalisations d'eau potable et assainissement ont été fragilisées en raison du passage des engins forestiers et agricoles. « Les habitants se plaignaient : l'un d'eux a vu sa cave plusieurs fois inondée. Les grumiers sont de plus en plus gros, il fallait trouver une solution » expose Rémy Mallein, conseiller forestier à la chambre d'agriculture de l'Isère, en charge du projet.

La nouvelle route dessert 110 propriétaires forestiers pour la



plupart... L'ouverture des voies forestières profite aux agriculteurs et aux forestiers, parfois aussi au tourisme et à la chasse. » extraits de l'article de Terre Dauphinoise.

Ainsi comme la piste du Rapidet toute nouvelle permet un contournement du hameau du Serre, les travaux de voirie de la route de Mautira depuis la chapelle du Serre jusqu'au réservoir d'eau potable ont pu démarrer lundi 21 juillet. C'est l'entreprise « Trièves Travaux » qui s'en charge.

Le confinement ayant retardé, comme partout, la date prévue qui devait se situer après la fin des travaux de la piste du Rapidet, les travaux actuels entraînent en plein été davantage de gêne pour les riverains plus nombreux pendant ces temps de vacances. Nous en sommes conscients et désolés mais l'amélioration de cette portion de voirie sera effective et était nécessaire.

En effet, les conduites d'eau potable et d'assainissement seront remplacées avec renvois d'eau, grilles... Le nouveau revêtement permettra aux usagers de circuler sur une voie correcte.

Ensuite sur cette portion neuve, la circulation de gros engins agricoles ou camions sera interdite et ils devront passer par la piste du Rapidet.



Le département a commencé les travaux sur la D216C depuis le carrefour de la mairie direction le Serre jusqu'à la Chapelle avec un renouvellement de la couche de roulement en enduit bicouche.

QUELQUES RECOMMANDATIONS :

Attention aux nuisances sonores : Par arrêté préfectoral n° 97-5126 _ Chantiers et voisinage - ARTICLE 9, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie) ne sont autorisés aux per-

sonnes privées qu'aux horaires suivants : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 du lundi au vendredi inclus, **le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.** Dans bien des cas, dialogue, médiation, et surtout l'application de quelques règles de savoir-vivre suffiront à éviter le recours en contentieux et à préserver de saines relations. Merci de prendre en compte ces horaires !

Ne jouons pas avec le feu !!! Soyez vigilants !

Pour des raisons sanitaires : Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Ces particules véhiculent des composés cancérigènes.

Pour des raisons environnementales : Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur de qualité.

Pour des raisons de sécurité : Le brûlage peut être la cause de la propagation d'incendies.

Pour éviter les troubles de voisinage : générés par les odeurs et la fumée.

Comment se débarrasser de ses déchets ? Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou déposés à la décharge de Château Méa ou emmenés à la déchetterie de Mens

Pensez à tailler vos haies qui bordent les voies communales ou départementales. Dans le cas où elles gêneraient le passage de véhicules ou pourraient être dangereuses, nous serons obligés de les faire élaguer par une entreprise spécialisée et de vous demander de régler les frais.

Informations "Nature"



FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Ni feu ni barbecue
aux abords des forêts

Pas de cigarette
en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture

Pas de travaux sources d'étincelles
les jours de risque d'incendie

Pas de combustible contre la maison
bois, fuel, butane...

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte
en localisant le feu avec précision

Je me confie dans ma maison
elle est mon meilleur abri

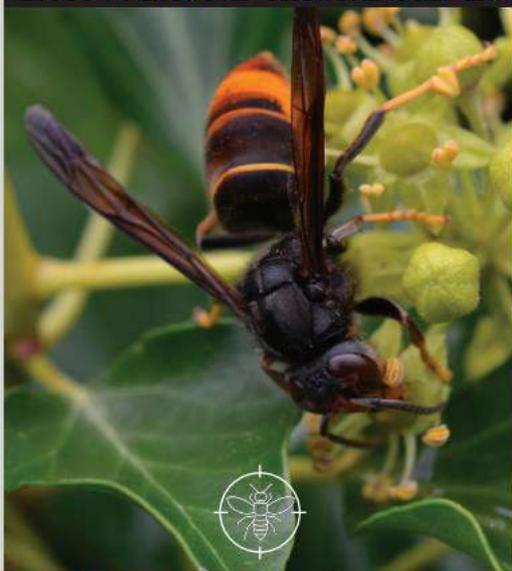
RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr
#FeuxDeForet

Feux de forêt : préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Après plusieurs semaines passées chez soi, l'envie de profiter du grand air est forte. Dans toute la France, il est essentiel de respecter certains bons comportements afin d'éviter tout départ de feu, que ce soit en forêt ou près de zones de nature comme les friches, les champs, les landes, les bords de route... Avec les conditions météorologiques de ces derniers mois, les sols et la végétation sont très secs. Les espaces naturels pourraient s'enflammer rapidement. Pour limiter le risque, il convient d'adopter de bons gestes : ne faites pas de barbecue et ne jetez pas de mégots aux abords de zones de nature, ne stockez pas de combustibles près des habitations. En cas d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou le 114 destiné aux sourds et aux malentendants) et restez bien dans votre maison. La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur. Rappelons que plusieurs dizaines d'hectares de forêt ont déjà été incendiés en ce début de printemps, dans la zone à risque habituelle comme dans les Alpes Maritimes (32 ha le 9 avril 2020) ou les Bouches-du-Rhône (98 ha le 9 avril 2020) mais aussi dans des départements historiquement moins exposés comme en Charente (36 ha le 10 avril 2020), Haute-Loire (15 ha le 15 avril 2020), Sarthe (10 ha le 23 avril 2020), entre

Vosges et Moselle (10 ha le 24 avril 2020). Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique



DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNEZ SA PRÉSENCE !**

Frelon européen - Vespa Crabro



Frelon asiatique - Vespa Velutina



Le courrier des lecteurs



Du 4 juillet au 29 août 2020

Amis des Rencontres photographiques, bonjour !

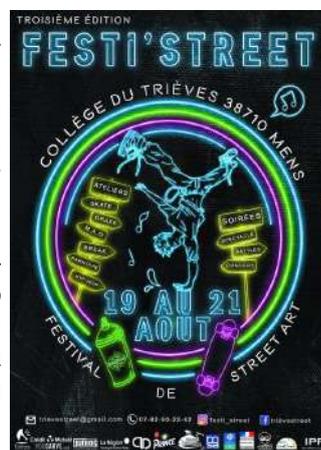
Les Rencontres photographiques débutent ces jours-ci et nous sommes très heureux à l'idée de pouvoir vous retrouver cet été, au fil des expositions et animations que nous vous proposons. Côté animations, toujours

gratuites, à ce jour, nous avons prévu : Mercredi 15 juillet à 10h30, et vendredi 7 août à 17h, à l'Odyssee Verte (Gresse-en-Vercors) : visite commentée par Dominique Chartier, photographe de l'exposition animale "La nature nous regarde" - Dimanche 19 juillet, à partir de 9h30, les photographes de rue "Minuterios" tireront votre portrait avec leurs appareils anciens, place de la Mairie à Clelles - Samedi 25 juillet, à 14h, ces mêmes photographes seront au Spot, à Treffort - Vendredi 7 août, à 21h, cinéma documentaire au Scialet avec la projection du film documentaire "Alex Maclain - Flying solo". La soirée sera présentée et animée par Benjamin Bardinet - Le dimanche 23 août, à 14h, ce sera le retour des Minuterios à Gresse-en-Vercors. D'autres animations complèteront peut-être cette liste, aussi nous vous invitons à consulter régulièrement nos supports internet. Toute l'équipe des Rencontres vous souhaite un très bel été photographique !

L'équipe des Rencontres photographiques

Le Festi'street est un festival de Street art et Hip-Hop organisé par une junior association.

Ce festival s'installe du 19 au 21 août 2020 dans l'enceinte du collège. Il accueillera des ateliers de skate, graff, Hip-Hop, musique assistée par ordinateur, breakdance et parkour. Mais aussi une soirée spectacle, concert, battles, DJ, etc... Vous trouverez sur place : un stand de maquillage gratuit, un stand de radio dragon, un stand de réalité virtuelle gratuit, des trampolines, des espaces de jeux, de repos, une restauration bio et locale, une brocante street art, notre boutique de souvenirs, un artisan shaper de skate, une expo de graff, des scènes ouvertes, un photo-booth, une fresque, une rampe de skate. Des Ateliers tous les jours: ateliers Breakdance avec BBOY killiananas (killian DRECQ)- ateliers M.A.O avec Guillaume - ateliers Skate avec Olivier Pedrossa - ateliers Graff avec Nicolas Strazzeri - ateliers Hip Hop avec Nelly Vigoureux - ateliers Parkour avec Léo Machabert (de 13h30 à 15h pour les moins de 13ans et de 15h30 à 17h30 pour les plus de 13ans, ouvert à partir de 8 ans, sauf :- en skate à partir de 6 ans- en graff à partir de 11 ans- en M.A.O à partir de 12 ans) Coût d'un atelier : 5€



Mercredi 19/08 : 19h CONTEST DE SKATE : Gratuit plusieurs lots à gagner !

20h30 SPECTACLE COMPOSE : 10€ Nous proposons un spectacle de danse contemporaine et Hip Hop composé de plusieurs pièces et univers très différents : « DEATH » Cie &VASION 15'- « Rendez-vous » Cie In Extenso 22' - « My pea is over » Cie Nextape (killian drecq) 15' - « Nomade » Cie la Nomaderie 25

Judi 20/08 : BROCANTE STREET ART : De 17h30 à 20h : venez vendre vos vieux skate, vos vinyle, CD, street wear, graff, etc...- BATTLES : GRATUIT ! 19h BATTLE KIDS 1VS1 - de 15 ans (8 qualifiés) jury Coline robert, Bboy Elies, Laura Zare. Plusieurs lots à gagner ! (Price Money 50€) Musique : DJ Nasca Speakers : NJ & FRED 20h30 BATTLE 1VS1 + de 15 ans (16 qualifiés) Plusieurs lots à gagner ! (Price Money : 250€) Musique : BOOM SHAKE GANG Speakers : NJ et FRED 22h30 BATTLE DE VIEUX + de 40 an battles en 1 passage ! plusieurs lots à gagner ! DJ Nasca ! 23h30 FAMILY JAM Tout le monde est invité à venir danser sur la piste et à rentrer dans les cercles DJ Nasca !

Vendredi 21/08 : 17h30 résultats votes du public au concours de graff- 18h-20h plus personne dans le collège. Activité hors du collège : Maquillage, scène ouverte, Inauguration du graff dans mens, scène ouverte à 19h30 au « parc aux crocodile » si le temps le permet ! - 20h réouverture des portes- 21h CONCERT : 10€- 21h - 21h30 Resca - OPUS CREW (rap)- 21h30 - 22h30 LMZG - Lamuzgueule (électro-swing) Groupe Grenoblois entre Swing, Funk ou Hip hop, mais aussi des cuivres et un piano cabaret, LMZG se joue des époques et des styles. Le groupe cartonne sur les scènes du monde entier grâce à sa vision de la french touch et d'un live déchainé et souriant. Si vous les cherchez chez votre disquaire ils seront classés entre Caravan Palace et Deluxe, dans une musique fédératrice et positive. Après des tournées françaises et européennes ils atterrissent dans le Trièves pour clôturer notre Festi'street ! 22h30 - 02h30 DJ SOFISKI

Réservation et inscriptions : trievestreet@gmail.com / 0782502242

Vos articles doivent parvenir avant le 15 des mois de septembre, décembre, mars et juin afin d'être publiés. Votre nom doit être mentionné en bas de votre article. mairietreminis@orange.fr amfitoussi@aol.com



COMMERCES - ENTREPRISES - PRODUCTEURS LOCAUX

Pain

⇒ **Boulangerie Alborghetti**
Le Fournil de Château-Bas, Tréminis
06 86 25 58 91

Vente à l'épicerie - lundi, vendredi et samedi + mercredi en été.

⇒ **Boulangerie Julien**
04 76 34 30 76

Tournée sur les hameaux de Château-Méa, Le Serre et l'Eglise - mardi et vendredi.

⇒ **Boulangerie La Commanderie**
04 76 34 71 88

Vente à l'épicerie - mardi, jeudi et dimanche.

Epicerie

⇒ **Delphine Sanson**
Château-Bas, Tréminis 04 76 34 71 88
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00—le mercredi et le dimanche seulement de 8h à 12h

Boucherie Charcuterie

⇒ **Gaec des Amarines**
Les Grange à Tréminis 06 81 91 53 50
Vente directe de viande d'agneau, saucissons de brebis et de chèvre, saucisses, merguez et grillades d'agneau de 18h30 à 19h30.

⇒ **La ferme du haut Trièves**
04 76 34 74 28
Vente directe de volailles, charcuteries de volailles, escargots - mardi de 15h00 à 17h00, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

⇒ **Boucherie Marcou**
04 76 34 60 38
Tournée de livraison des commandes le vendredi.

Glaces

⇒ **Sorbet Vagabond**
Château-Bas, Tréminis
06 46 64 86 46
Fabrication et vente directe de glaces -vente directe et à l'épicerie

La Plume de l'Oiseau

⇒ **Valérie Salé** 06 31 29 23 26
Productrice Cueilleuse Herbaliste
06 31 29 23 26 l' Eglise , Tréminis
Vente de tisanes, sirops, huiles de soin, baumes

Design

⇒ **Helena Amalric, Artisan d'art.**
Atelier de fabrication

Château-Bas, Tréminis

Bois/Forêt

⇒ **Scierie Barthalay Frères**
Tauferont, Tréminis
04 76 34 70 67
⇒ **Exploitation Forestière Perret**
Château-Bas, Tréminis
04 76 34 73 48

Café/Restaurant/Restauration à emporter

⇒ **Treminis Pizza**
Fournil de château-bas, Tréminis
06 86 25 58 91 (sur commande - samedi soir)

⇒ **Café/Restaurant Le Trem**
Château-Bas, Tréminis
06 72 20 17 70 (tous les jours à partir de 10h00 sauf le lundi)
Plats Traiteur sur commande

⇒ **Coin café**
À l'Epicerie Sanson de Château-Bas, Tréminis, selon horaires de l'épicerie

Transports

⇒ **Autocars Blancs du grand Ferrand, Le Serre, Tréminis**
04 76 34 74 32

La ligne Tréminis/Mens circule tous les samedis sauf jours fériés

Départs :

Tréminis Le Serre à 8h15
Tréminis L'Eglise à 8h17
Tréminis Château-Méa à 8h19
Tréminis Château-Bas à 8h21
Arrivée à Mens à 9h15

Départ de Mens à 11h00 pour une arrivée à Tréminis à 12h00

⇒ **Taxi Tréminis**
06 22 27 92 81

⇒ **Taxi Blanc Catherine**
06 75 41 78 98
Déplacements professionnels ou privés 7j/7j, transport de malades assis.

Electricité

⇒ **Verdure Electricité**
Château-Bas, Tréminis
06 33 09 25 14
Electricité générale. Neuf et rénovation

Construction/Rénovation

⇒ **G'Renov**
L'Eglise, Tréminis
04 76 34 74 55
Maçonnerie/Rénovation

⇒ **Antonin Goubault**
Les Orgines, Tréminis
06 37 95 82 28
Charpente/Couverture/Menuiserie

⇒ **Vincent Parat**
L'Eglise, Tréminis
06 72 67 56 92
parat.vincent@hotmail.com
Charpente/Couverture/Zinguerie

Peinture Les peintures du Trièves

⇒ **Laurent Gervasoni**
Les Granges Tréminis
06 99 42 01 07/04 76 99 84 49
Lespeinturesdutrieves@orange.fr
Tous travaux neufs et rénovation / peinture /placo /sols

SERVICES

Mairie de Tréminis

L'Eglise, 38710 Tréminis
Tel. 04 76 34 73 39
Mel. mairietreminis@orange.fr
Site. www.treminis.fr



Horaires d'ouverture :
Samedi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 13h30 à 17h00

La maire reçoit sur rendez-vous. Permanence d'élus en mairie un samedi sur 2 de 9h à 10h30

Services techniques

Mardi et vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 - Mercredi de 7h00 à 12h00

Décharge communale (déchets verts/gravas) Prendre rendez-vous en mairie avant le jeudi 17h ou samedi 10h30, ouverte un samedi sur 2 de 10h30 à 12h.

Déchetterie de Mens - Lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Agence Postale

Château-Bas, 38710 Tréminis
Tel. 04 76 34 70 39
Horaires d'ouverture Eté, du 2 mai au 31 octobre
du lundi au samedi de 8h45 à 11h45
Horaires d'ouverture Hiver, du 2 novembre au 30 avril
le lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi de 8h45 à 11h45



Office National des Forêts

Maison Forestière, L'Eglise 38710 Tréminis
04 76 34 70 71

NUMEROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
- POMPIERS : 18
- SECOURS EN MONTAGNE : 15 ou 112
- GENDARMERIE : 17
- URGENCES VITALES : 15
- URGENCES MEDICALES :
Pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés : 116 117
- CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11
- MAISON MEDICALE DE MENS
 - ◆ Médecins généralistes : 04 76 34 65 74
 - ◆ Chirurgien dentiste : 04 76 34 63 20
 - ◆ Infirmier(e)s : 04 76 34 61 59
 - ◆ Sage-femme : 06 18 51 59 70
 - ◆ Psychologue Psychotérapeute : 04 76 34 47 55, 06 27 89 67 57
 - ◆ Orthophoniste : 06 19 76 37 18
 - ◆ Masseurs Kinésithérapeutes : 04 76 34 62 30
 - ◆ Osteothérapeutes : 06 28 05 51 77
- Services infirmiers à domicile (SIAD)
04 76 34 67 83
- Aide à domicile en milieu rural (ADMR)
04 76 34 66 67
- PHARMACIE DE GARDE : 32 37
coût : 0,34 €/mn.
- PHARMACIE Besson à Mens : 04 76 34 61 24
- OPTICIEN à Mens : 04 76 34 48 90
- ENEDIS URGENCES : 09 72 67 50 38
- MÉTÉO FRANCE (Isère) 08 99 71 02 38
coût : 2.99€/appel+appel local.



Actualités en images

